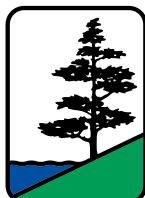


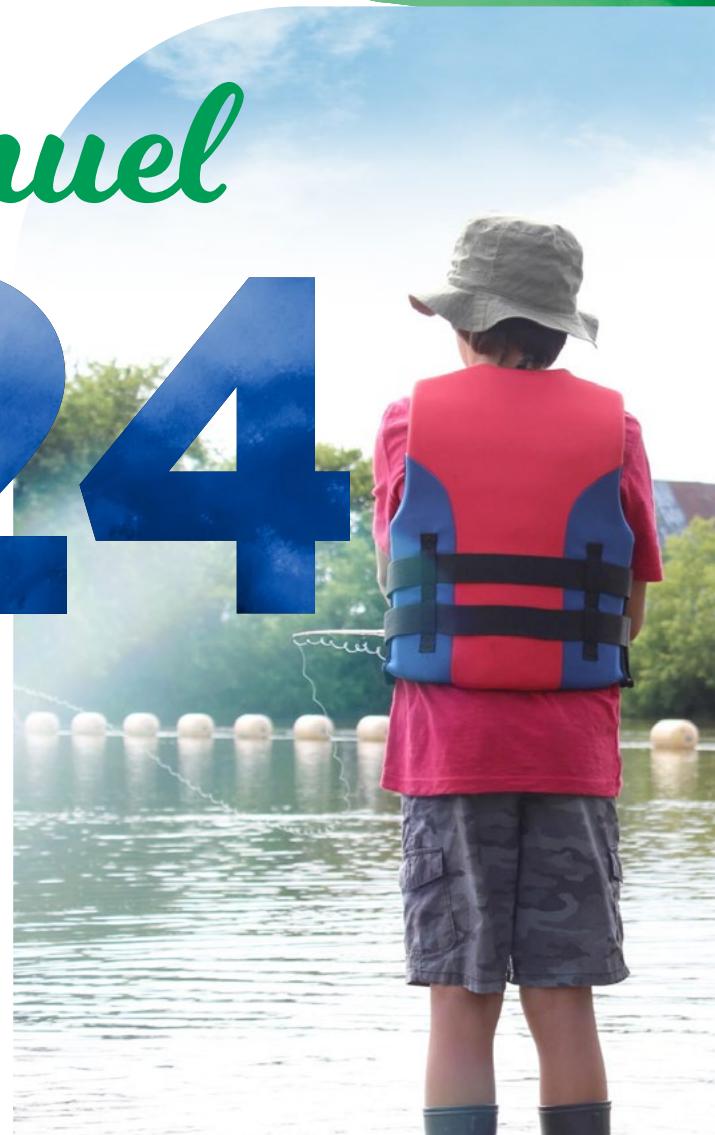


Rapport *Annuel*

2024



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD





Message

du Président du Conseil d'administration et du Directeur général

Alors que nous faisons le bilan de l'année 2024, nous sommes très fiers des réalisations de la Conservation de la Nation Sud (CNS) au cours de l'année écoulée. Cette année a témoigné de notre engagement commun en faveur de la gérance de l'environnement, de l'aménagement durable des terres et de la collaboration communautaire.

Grâce à des programmes innovants et à de solides partenariats, la CNS continue de relever des défis environnementaux en constante évolution, qu'il s'agisse de la résilience aux changements climatiques ou des pressions exercées dues au développement. Notre travail en matière de gestion du bassin versant, d'éducation environnementale et d'intendance des terres a eu un impact significatif dans les collectivités que nous servons.

La collaboration avec nos municipalités membres demeure au cœur de nos efforts. En 2024, nous avons célébré des partenariats stimulants qui ont permis de faire progresser la restauration des terres humides, d'aider les propriétaires fonciers à se remettre des dommages causés par les tempêtes grâce au Programme de rétablissement des boisés après la tempête, et d'obtenir un financement historique pour accroître les terres protégées. Ces initiatives permettent non seulement de préserver et de restaurer les espaces naturels, mais aussi d'assurer la santé écologique à long terme de notre région pour les générations futures.

Rien de tout cela ne serait possible sans le dévouement et le travail acharné de notre personnel, de nos bénévoles, de nos partenaires municipaux et des communautés que nous servons. Votre soutien et votre collaboration continus font une différence tangible dans la protection et l'amélioration de notre environnement naturel.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous restons inébranlables dans notre mission de conserver et de protéger les ressources naturelles qui définissent notre région. Avec le soutien de nos partenaires et le dévouement de notre équipe, nous sommes convaincus que la CNS continuera d'avoir un impact durable dans les années à venir.

Merci de votre engagement en faveur de la conservation. Ensemble, nous bâtissons un avenir plus sain et plus durable pour notre bassin versant.

Sincèrement,

Steve Densham

Président, Conseil d'administration de la CNS

Carl Bickerdike

Directeur général

L'année 2024 en *revue*

Acquisition de terres protégées

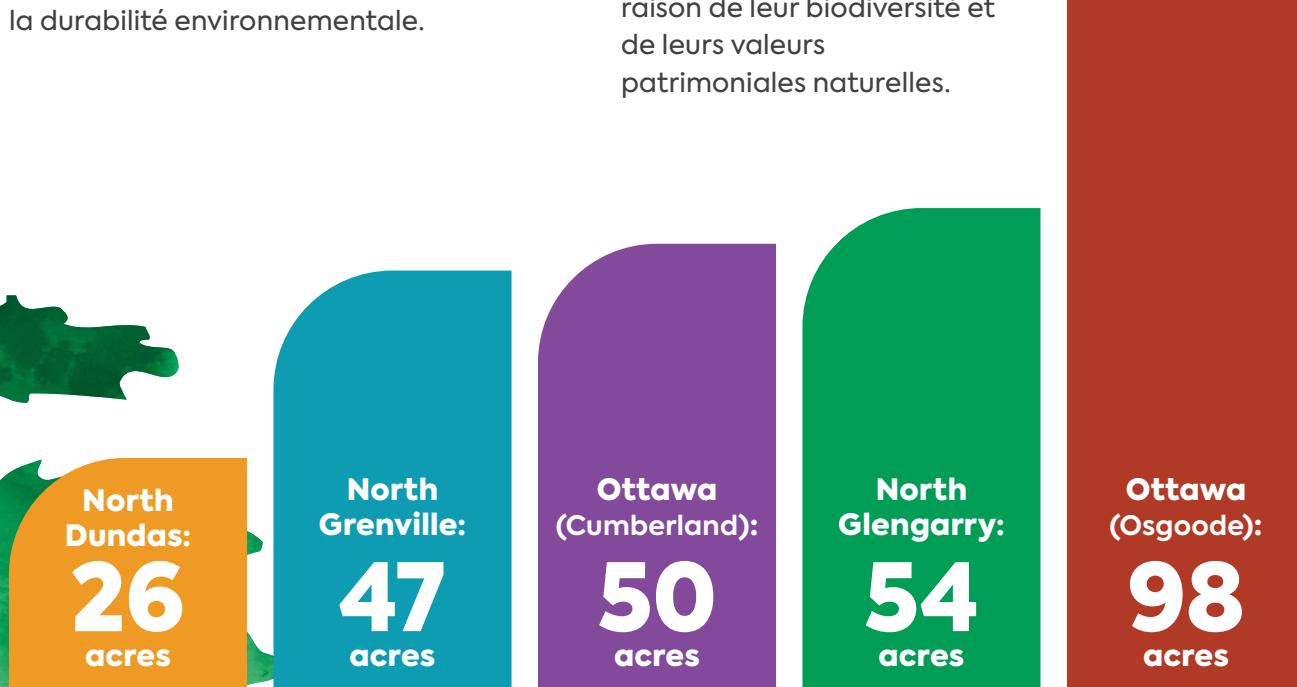
L'achat et le don de terres sont un moyen efficace de contribuer aux initiatives locales en matière de conservation. La Conservation de la Nation Sud (CNS) acquiert des propriétés conformément à sa Stratégie d'acquisition de terres, afin de protéger le patrimoine naturel, d'améliorer le couvert forestier, de sauvegarder les cours d'eau et d'accroître les espaces récréatifs publics.

En 2024, la CNS a obtenu un financement d'environ 3,9 millions de dollars pour soutenir l'achat et le don de 275 acres de terres dans le bassin versant. Ces acquisitions s'inscrivent aux objectifs de conservation à long terme et reflètent un engagement en faveur de la durabilité environnementale.

Que ce soit pour la conservation, les loisirs ou le bien-être des collectivités, les achats et les dons de terres représentent un héritage naturel durable. Le don de terres est un moyen efficace de soutenir les initiatives de conservation, de contribuer à des organismes de bienfaisance et d'assurer la protection des terres pour les générations futures.

40 % des terres de la CNS sont données en tout ou en partie, tandis que les 60 % restants sont acquis grâce aux contributions financières de partenaires.

Plus de 4 700 hectares sont reconnus par le gouvernement fédéral comme étant protégés et conservés en raison de leur biodiversité et de leurs valeurs patrimoniales naturelles.



Restauration de la rive au parc Oak Valley Pionnier

Une grave érosion au parc Oak Valley Pionner à North Dundas causait la perte d'arbres, la dégradation du parc, et menaçait l'habitat et l'accès des visiteurs.

Pour remédier à ce problème, la CNS s'est associée à des experts et à des entrepreneurs en restauration de rivières en vue de redimensionner la pente et de stabiliser la berge, assurant ainsi une protection à long terme. Ce tronçon de la rivière Nation Sud, propriété de la CNS, a toujours fait l'objet d'efforts de canalisation de la rivière pour améliorer le débit et le drainage de l'eau. Aujourd'hui, la conservation et la restauration de l'habitat sont au cœur des actions de la CNS qui continue de gérer cet endroit.

Le projet a transformé une pente raide verticale de 2 mètres en une pente stable et progressive à l'aide de techniques de bio-ingénierie. La CNS a renforcé le rivage, ensemencé des graminées indigènes et planté plus de 2 000 tiges de saule vivantes pour renforcer la berge. Les arbres enlevés ont été placés stratégiquement au bord de la rivière pour absorber les débits d'eau élevés et prévenir l'érosion.

La CNS continuera de surveiller le site et d'adapter les méthodes de contrôle de l'érosion au besoin. Les améliorations futures, notamment la plantation d'arbres, la mise en place de panneaux d'interprétation et l'amélioration des sentiers, amélioreront davantage le parc, tant pour les visiteurs que pour la faune.





Nouvelles stratégies de terres protégées et gestion du bassin versant

En 2024, la CNS a élaboré deux stratégies clés pour orienter ses efforts de conservation : la Stratégie de gestion des ressources basée sur les bassins versants et la Stratégie des terres protégées. Comme l'exigent la *Loi sur les offices de protection de la nature* et le Règlement de l'Ontario 686/21, tous les offices de protection de la nature devaient mettre au point ces stratégies au plus tard en décembre 2024.

La Stratégie de gestion des ressources basée sur les bassins versants fournit un examen complet des programmes, des services et des études techniques de la CNS, en soulignant les principes clés, les objectifs et les initiatives de surveillance. Elle établit également un processus de mises à jour périodiques, assurant une approche adaptative de la gestion des ressources.

La Stratégie des terres protégées met l'accent sur la gestion des biens, l'établissement d'un cadre décisionnel, les priorités en matière de conservation et les objectifs futurs. Elle met en avant la propriété foncière, les activités de gestion, et l'importance des systèmes du patrimoine naturel, tout en cernant les risques et les possibilités pour les programmes d'intendance et d'éducation.

Ensemble, ces stratégies renforcent l'engagement de la CNS en faveur de la durabilité environnementale, de la gestion responsable des ressources et de l'engagement communautaire dans la protection des zones naturelles du bassin versant.

Pour en savoir plus :
nation.on.ca/resources/publications/watershed-strategies





Programmes d'approbation de la CNS

Examens de la planification et de l'aménagement, Règlements de l'Office de protection de la nature et Services municipaux de fosses septiques

La façon dont nous planifions et bâtissons nos collectivités affecte notre environnement naturel. La planification environnementale est un élément important de la protection de nos terres et de nos ressources en eau.

La CNS veille à ce que les personnes et les biens soient protégés contre les risques naturels en participant à l'examen des demandes de planification et d'aménagement à l'échelle locale afin d'appuyer les municipalités.

Forte de son expertise en matière de risques naturels et de patrimoine naturel, de protection des sources d'eau potable municipales et de services privés, l'équipe soutient également des projets d'aménagement et des études environnementales.

Le Programme de réglementation de la CNS permet au personnel de travailler avec les partenaires municipaux et les organismes, promoteurs, propriétaires fonciers et les entrepreneurs pour protéger les vies humaines et les biens des risques naturels.

Le Programme des fosses septiques de la CNS en vertu du Code du bâtiment de l'Ontario (Partie 8 - Systèmes d'égouts) est mis en œuvre dans 16 municipalités afin de travailler avec les propriétaires fonciers et les entrepreneurs pour assurer l'installation et la réparation adéquates des fosses septiques.



Le résumé suivant comprend les demandes d'aménagement examinées en 2024.

Planification et aménagement

- ▶ 331 demandes d'aménagement
- ▶ 49 demandes de renseignements sur des propriétés
- ▶ 19 demandes examinées pour déterminer les menaces à l'eau potable municipale
- ▶ 0 plans de gestion des risques établis pour protéger l'eau potable municipale

Examens techniques

- ▶ 303 examens effectués, dont :
 - 52 rapports de gestion des eaux pluviales
 - 12 rapports géotechniques, géomorphologiques et de glissements de terrain

Loi sur les offices de protection de la nature : Permis délivrés en vertu de l'Article 28

- ▶ 164 permis
- ▶ 55 rapports d'incidents ayant fait l'objet d'une enquête
- ▶ 69 Notifications d'entretien de drain

Examen des systèmes septiques

- ▶ 432 permis
- ▶ 146 recherches de dossiers de fosses septiques
- ▶ 46 examens sur la rénovation
- ▶ 20 rapports d'incidents examinés

Faits saillants de 2024 :

- ▶ Organisation de la journée d'information annuelle pour les municipalités partenaires
- ▶ Collaboration avec les offices de protection de la nature partenaires de l'Est de l'Ontario pour maintenir la cohérence des décisions politiques, réglementaires et municipales
- ▶ Consultation publique pour les mises à jour du Plan de protection des sources Raisin-Nation Sud
- ▶ Mise en œuvre des modifications réglementaires et législatives en vertu de la *Loi sur les offices de protection de la nature* et de la *Loi sur l'aménagement du territoire*
- ▶ Organisation de la réunion annuelle des entrepreneurs en fosses septiques
- ▶ Formation des installateur et des concepteur de fosses septiques offerte aux entrepreneurs locaux





Dans le cas des demandes d'aménagement, les municipalités établissent des échéanciers en fonction du type d'aménagement, des lois applicables et des politiques municipales.

Les délais de délivrance des permis en vertu de la *Loi sur les offices de protection de la nature* sont établis par la province de l'Ontario, soit 21 jours pour statuer sur les demandes complètes, 30 jours pour examiner les demandes pour petits permis (mineurs) et 90 jours pour examiner les demandes pour principaux permis (majeurs). La CNS communique avec les clients pendant le processus d'examen, et un délai supplémentaire est accordé pour les nouvelles soumissions.

Le résumé suivant indique le nombre de permis délivrés dans les délais établis.

Permis délivrés dans les délais provinciaux

22
permis
mineurs

130
permis
mineurs

**Permis délivrés
au-delà provinciaux**

0
permis
majeurs

12
permis
majeurs

Protection des personnes et des biens

Cartographie des plaines inondables et de l'érosion

La CNS met à jour les cartes des risques naturels au nom des municipalités, en mettant l'accent sur les secteurs soumis à des pressions de développement. En 2024, la CNS a effectué la mise à jour de trois secteurs :

- ▶ Branche Sud de la rivière Nation Sud (Stormont, Dundas et Glengarry, et Edwardsburgh/Cardinal) – 33 km de la branche principale, 16,8 km de la branche Sud et 3,8 km du ruisseau Black.
- ▶ Bassin versant du ruisseau Bear (Ville d'Ottawa et Comté de Prescott et Russell) – 200 km de cours d'eau.
- ▶ Rivière Castor (Ville d'Ottawa et Comté de Prescott et Russell) – 51,5 km, couvrant une aire de drainage de 740 km².

La consultation publique s'est achevée en mars 2024, garantissant que les cartes mises à jour reflètent les données les plus récentes pour la gestion des risques d'inondation et la planification du développement.



Programmes d'intervention en cas d'inondation

La CNS surveille l'état des cours d'eau tout au long de l'année pour aider les municipalités et les résidents à se préparer aux inondations et aux sécheresses. En 2024, la CNS a émis 12 avis d'inondation dans le cadre du Programme de prévision et d'alerte des crues, mais n'a émis aucun avis de bas niveau d'eau dans le cadre du Programme d'intervention en cas de bas niveau d'eau.

La modernisation des stations de surveillance climatique continue d'améliorer le modèle de bassin versant et les capacités de prévision de la CNS.

Afin d'améliorer la préparation des municipalités, la CNS a intensifié ses efforts de formation en 2024. En plus de son atelier municipal annuel sur la préparation aux inondations, la CNS a commencé à organiser une formation spécialisée pour la Ville d'Ottawa avec les partenaires de l'Office de protection de la nature d'Ottawa.

Structures de contrôle des eaux

La CNS exploite plusieurs structures de contrôle des eaux, notamment barrages, déversoirs et bermes, afin de réduire les risques pour la vie et les biens liés aux catastrophes naturelles. En 2024, des investissements ont été réalisés au barrage de Chesterville pour réparer le lève-billes et améliorer les opérations. De nouveaux plans d'exploitation ont également été élaborés pour toutes les structures de barrage.



Programmes 2024

Faits saillants

Des possibilités de loisirs infinies dans les aires de conservation de la CNS

En 2024, le réseau d'aires de conservation (AC) de la CNS a accueilli un nouveau record de plus de 250 000 visiteurs venus faire de la randonnée, de la géocachette, des pique-niques, du kayak, du canoë, mettre leur bateau à l'eau, observer les oiseaux, pêcher et profiter de leur environnement.

Les destinations les plus populaires ?

Sites à l'année :

AC W.E. Burton à Russell	54 603 visiteurs
AC J. Henry Tweed à Russell	43 279 visiteurs
Passerelle de Findlay Creek	42 541 visiteurs
Forêt Warwick à North Stormont	17 203 visiteurs

Sites saisonniers :

AC de High Falls à Casselman	29 751 visiteurs
AC de Jessup's Falls	20 452 visiteurs
AC du pont Cass à North Dundas	9 382 visiteurs

En 2024, la CNS a été en mesure de :

- ▶ Restaurer la cabane à sucre d'origine de la Forêt Oschmann
- ▶ Remplacer la section d'origine de la passerelle de Findlay Creek
- ▶ Créer un nouveau sentier de 1 km dans la Forêt Two Creeks
- ▶ Ouvrir la première toilette accessible entièrement équipée au parc High Falls
- ▶ Restaurer les sentiers et contrôler les espèces envahissantes dans la Forêt Robert Graham
- ▶ Rouvrir le réseau de sentiers au parc de Jessup's Falls
- ▶ Installer une nouvelle structure de jeu dans la Forêt Oschmann

Partenariats fonciers

La CNS s'associe aux entreprises de la région et aux membres de la communauté pour récolter de manière durable des produits locaux et soutenir l'économie locale.

SIROP D'ÉRABLE

En 2024, un record de 9 626 gallon de sève a été collecté de la forêt Oshmann et vendue à un producteur. Un terrain de 33 acres est également loué pour l'exploitation d'une érablière.



CHASSE

Près de 9 000 acres de terres de la CNS sont utilisées par les chasseurs; 124 permis délivrés en 2024.



MIEL

La CNS reçoit 10 livres de miel par an de la part des apiculteurs locaux ; 1 bail foncier en 2024.



PIÉGEAGE

Près de 9 000 acres de terres sont utilisées par les trappeurs ; 11 permission délivrées en 2024.



PREMIÈRES NATIONS

Soutien au Lieu de guérison et au Pavillon de ressourcement Miitig offert à la communauté un accès aux terres publiques. Partenariats par l'intermédiaire de l'est de l'Ontario Le Groupe de travail des

Premières Nations intègres les connaissances traditionnelles et une approche du double regard aux efforts de conservation et assure la protection des espèces d'importance culturelle.



PRODUCTION VÉGÉTALE

30 acres de terres de la CNS sont loués à des agriculteurs locaux.

Gestion des boisés et plantation d'arbres

En 2024, la CNS a :

- ▶ Planté plus de 140 000 plants d'arbres, qui s'ajoutent aux 4 millions d'arbres plantés depuis 1990.
- ▶ Octroyé 144 000 \$ en subventions de Forests Canada pour aider à planter des arbres sur des terres privées.
- ▶ Octroyé 84 624 \$ en subventions à 49 projets dans la Ville d'Ottawa pour la réparation des dommages causés par les tempêtes et l'agile du frêne, un insecte envahissant.
- ▶ Réalisé des visites gratuites dans le cadre du Programme de ressources pour les boisés à Prescott et Russell (CUPR) et à Stormont, Dundas et Glengarry (SDG).
 - Dans les CUPR, un financement de 23 180 \$ a été distribué sous forme de 48 subventions pour soutenir la gestion de 1 987 acres de forêts privées.
 - Dans SDG, un financement de 12 400 \$ a été distribué sous forme de 25 subventions pour soutenir la gestion de 1 600 acres de forêts privées.
- ▶ Mis en œuvre le nouveau Programme de rétablissement des boisés après la tempête :
 - Soutenu 140 propriétés dans le cadre des efforts de restauration (126 dans Prescott et Russell et 21 à Ottawa), et mobilisé plus de 30 entreprises locales dans les efforts de rétablissement après la tempête.
 - Restauré plus de 40 hectares (100 acres) de forêt dans le canton d'Alfred et Plantagenet et la Cité de Clarence-Rockland.
 - Versé 300 000 \$ à 32 propriétaires fonciers de Prescott et Russell pour les dépenses admissibles de restauration forestière à la suite de la tempête Derecho de mai 2022.
 - Planté plus de 57 000 arbres (sur les 140 000 au total), comprenant pour la première fois des activités de plantation automnale.



- ▶ Reçu 25 000 \$ provenant de permis d'utilisation du sol, de la collecte de sève d'érable et de la vente de produits du bois.
- ▶ En raison des conditions hivernales clémentes, les opérations forestières ont été suspendues pour éviter d'endommager les sites. Aucun revenu de récolte de bois n'a été perçu.
- ▶ La Forêt de la CNS est gérée de manière durable et les opérations forestières sont certifiées par le Forest Stewardship Council. Une deuxième certification internationale est en cours d'établissement dans le cadre de la Sustainable Forestry Initiative.
- ▶ La CNS a conclu des ententes de services forestiers avec les municipalités membres pour soutenir les projets d'aménagement forestier et de plantation d'arbres sur les terres municipales.
 - Plus de 150 grands arbres ont été plantés dans la Cité de Clarence-Rockland.
 - Plus de 30 grands arbres ont été plantés dans le canton d'Edwardsburgh/Cardinal.
- ▶ 18 bénévoles en intendance forestière ont aidé à surveiller l'activité forestière sur 45 propriétés de la CNS.
- ▶ La CNS s'est associée aux municipalités pour recueillir 4 000 \$ et fournir plus de 10 000 semis d'arbres gratuits aux résidents du bassin versant.



Surveillance du bassin versant et production de rapports

Nos programmes de surveillance environnementale sont axés sur la qualité et la quantité de nos écosystèmes terrestres et aquatiques, notamment : les eaux de surface et souterraines ; les espèces indigènes, envahissantes et en péril ; l'évaluation des cours d'eau et les drains municipaux.

La CNS recueille et fournit des données scientifiques fiables aux parties prenantes et aux municipalités afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées. Ces données aident également à orienter les projets et les programmes d'intendance de la CNS.

Programme d'assainissement de l'eau

Les programmes d'amélioration de la qualité de l'eau et les projets d'intendance agricole ont contribué à fournir un financement à frais partagés (de 1 000 \$ à 8 000 \$) pour améliorer l'environnement sur les propriétés privées.

Une subvention de 130 757 \$ à frais partagés a permis d'appuyer 40 projets dans la Ville d'Ottawa et a été accordées au nom des trois partenaires de l'Office de protection de la nature (Nation Sud, Vallée de la Rideau et Vallée de la Mississippi).

Des subventions à frais partagés de 16 653 \$ ont permis d'appuyer 5 projets sur le territoire de la CNS à l'extérieur d'Ottawa.

Les projets comprenaient la restauration des terres humides et des prairies, le contrôle de l'érosion, les cultures de couverture, la plantation d'arbres et le remplacement de fosses septiques.

Restauration de l'habitat

La CNS collabore avec des partenaires financiers pour restaurer l'habitat sur les terres publiques et privées, en soutenant à la fois les espèces en péril et la faune importante au niveau local.

Dans le cadre de l'Initiative d'intendance des prairies, des fonds étaient disponibles pour aider les propriétaires fonciers à créer, à améliorer ou à entretenir des prairies, au profit des populations d'oiseaux des prairies comme le goglu des prés et la sturnelle des prés.

Avec l'appui de la Fédération canadienne de la faune, la CNS continue de restaurer l'habitat des pollinisateurs dans l'ensemble du bassin versant. Des prés de fleurs sauvages ont été établis sur des terres protégées nouvellement acquises dans la Ville d'Ottawa, avec des efforts de restauration supplémentaires sur les propriétés de la CNS dans les cantons de North Dundas et d'Augusta. Ces prés fournissent un habitat essentiel et des sources de nourriture aux pollinisateurs, améliorant ainsi la biodiversité locale.



Éducation et sensibilisation

La CNS offre une gamme de programmes d'éducation et de sensibilisation conçus pour promouvoir l'intendance de l'environnement et sensibiliser les gens aux efforts de conservation locaux. Ces programmes offrent des possibilités d'apprentissage pratique aux personnes de tous âges, aidant les collectivités à se rapprocher des ressources naturelles, de la faune et des pratiques durables.

Des programmes comme les camps de pêche d'été donnent aux jeunes la chance d'explorer les cours d'eau et la faune de leur région. En 2024, 100 jeunes y ont pris part, acquérant ainsi une meilleure compréhension des écosystèmes aquatiques. La CNS propose également des programmes scolaires, des excursions, des événements communautaires et des possibilités de bénévolat, afin de sensibiliser le public à la conservation et à l'importance de la protection de l'environnement.

En 2024, la CNS a soutenu 20 projets communautaires par le biais du Programme de subventions aux projets communautaires liés à l'environnement. Ces subventions ont permis de financer des initiatives environnementales locales, renforçant le lien entre les gens et la nature tout en encourageant le partage des responsabilités dans la protection du bassin versant.



Fonds de lutte contre les phragmites envahissants

Les espèces envahissantes continuent de menacer les écosystèmes de l'Ontario. En 2024, la CNS a obtenu un financement par l'intermédiaire du Fonds d'action contre les espèces envahissantes et du Fonds de lutte contre les phragmites envahissants pour gérer les plantes envahissantes sur ses terres protégées.

Dans le cadre de cette initiative, 1 156 acres ont été cartographiés pour détecter la présence de phragmites envahissants grâce à une collaboration régionale dans l'Est de l'Ontario. Les efforts de lutte ont porté sur l'élimination du nerprun dans les aires de conservation de la Forêt Robert Graham et de la Forêt Oschmann. La détection précoce, les stratégies de contrôle intégrées et la restauration après l'enlèvement sont essentielles pour réduire la propagation et éviter le rétablissement de la plante.

Efforts de lutte contre la châtaigne d'eau envahissante

En 2022, une espèce envahissante de châtaigne d'eau a été découverte dans les rivières Nation Sud et Castor, en dehors de son aire de répartition précédemment connue en Ontario. Cette espèce à propagation rapide forme de denses tapis flottants avec des épines barbelées, menaçant les écosystèmes aquatiques et les activités récréatives.

Depuis sa découverte, la CNS a mis l'accent sur les efforts de surveillance et de contrôle. En 2024, environ 18 000 plants ont été arrachés à la main pour limiter sa propagation.

Compte tenu de la persistance de la plante, une surveillance et une gestion à long terme seront essentielles pour empêcher son rétablissement et protéger les cours d'eau locaux.



Passerelle de Findlay Creek

Plus de 1,7 million de dollars ont été investis dans le projet de revitalisation de deux ans (2023-2024) visant à reconstruire des sections vieillissantes et d'élargir l'accès public à la passerelle de Findlay Creek située dans la terre humide de Leitrim, dans la Ville d'Ottawa. Ce projet a été soutenu par le gouvernement du Canada par l'entremise de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario).

En 2023, la passerelle a été prolongée de 540 m, complétant ainsi une promenade en boucle de 1 km avec deux points d'entrée et plusieurs plates-formes d'observation.

En 2024, la CNS a reconstruit 340 m de la passerelle de bois, qui avait été construite en 2012, assurant ainsi sa durabilité à long terme et l'amélioration de l'expérience du visiteur.

Cette passerelle améliorée permet un meilleur accès à la terre humide de Leitrim, d'une superficie de 570 acres, terre humide d'importance provinciale et zone d'intérêt naturel et scientifique.

Étude de caractérisation du ruisseau Bear

La CNS travaille avec la Ville d'Ottawa à une étude pluriannuelle sur le bassin versant du ruisseau Bear en raison de l'expansion urbaine près de ses sources. Le plan vise à équilibrer les systèmes socio-économiques et environnementaux pour assurer la santé à long terme du bassin versant.

La CNS a concentré ses efforts en 2024 sur un rapport de caractérisation élaboré à partir de travaux sur le terrain, d'analyses et de processus d'évaluation environnementale afin de déterminer les conditions actuelles du bassin versant du ruisseau Bear.

La modélisation des scénarios, l'évaluation et les plans de mise en œuvre seront achevés en 2025.



Ducks Unlimited
Canada

Partenariat avec Canards Illimités Canada

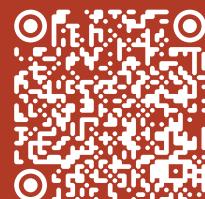
La revitalisation de terres humides disparues et dégradées dans l'Est de l'Ontario a fait l'objet d'un projet de restauration de trois ans, mené dans le cadre d'un partenariat entre la CNS et Canards Illimités Canada, avec le soutien du Fonds des solutions climatiques axées sur la nature du gouvernement du Canada.

La CNS a collaboré avec les municipalités, les organismes publics et les propriétaires fonciers pour mettre en œuvre des efforts de restauration sur les terres publiques et privées. En 2024, la CNS a achevé la phase finale du partenariat, en réalisant quatre nouveaux projets, dont une méga-terre humide de 7 acres sur une propriété de la CNS dans la municipalité de La Nation.

Ces projets comprenaient la conception et la construction d'étangs, l'ensemencement d'espèces indigènes et la plantation d'arbres et d'arbustes pour améliorer l'habitat et la biodiversité.

La CNS continuera de surveiller ces sites afin d'évaluer la rétention d'eau, la croissance de la végétation et leur utilisation par la faune au cours des prochaines années.

Voir la carte narrative sur la restauration des terres humides de l'Est de l'Ontario





Conseil d'administration de 2024

Le Conseil d'administration de 2024 est composé de :

- ▶ Steve Densham, Président, Stormont, Dundas et Glengarry
- ▶ Adrian Wynands, Vice-président, Leeds et Grenville
- ▶ George Darouze, Président sortant, Ville d'Ottawa

Ville d'Ottawa :

- ▶ Catherine Kitts, Matthew Luloff, Linda Payant

Comtés unis de Prescott et Russell :

- ▶ Geneviève Lajoie, François St. Amour, Mike Tarnowski

Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry :

- ▶ Bill Smirle, Tom Smyth

Comtés unis de Leeds et Grenville :

- ▶ Deb Wilson

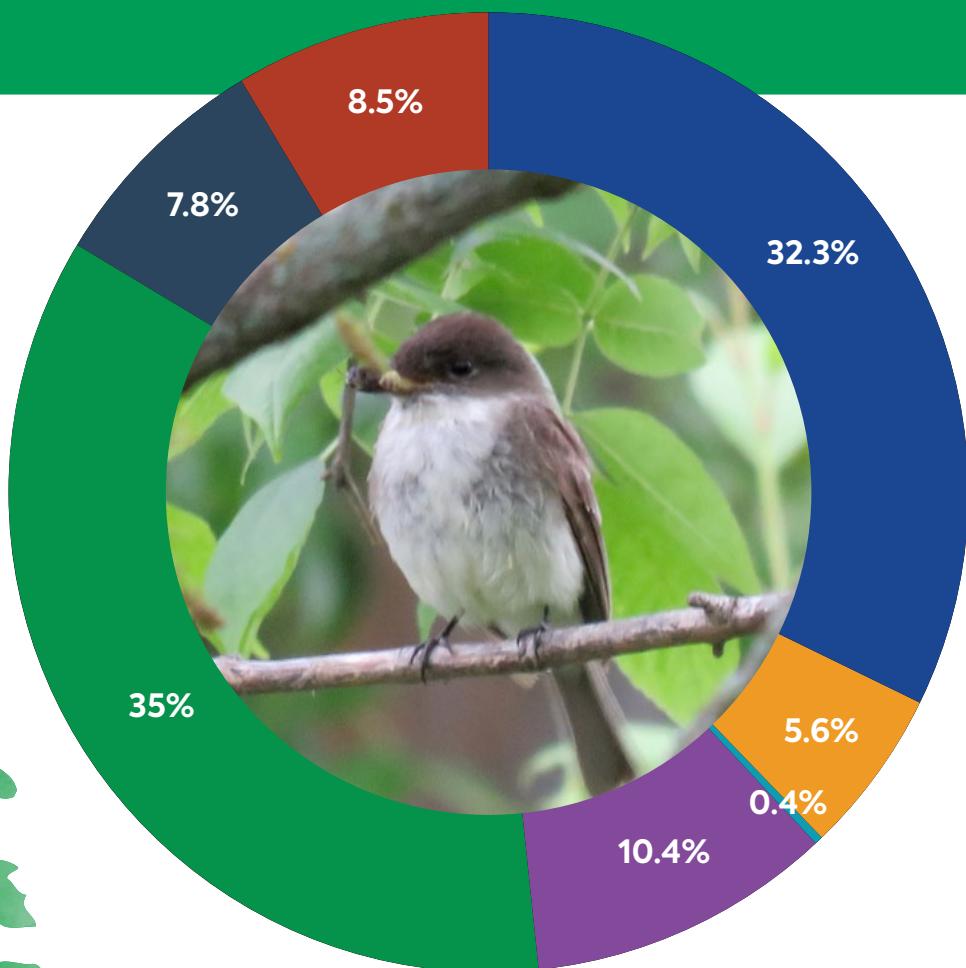
Le Conseil d'administration de la CNS est composé de 12 représentants des 16 municipalités membres qui pouvoient les travaux effectués par le personnel de la CNS.

Résumé du budget 2024 de la CNS



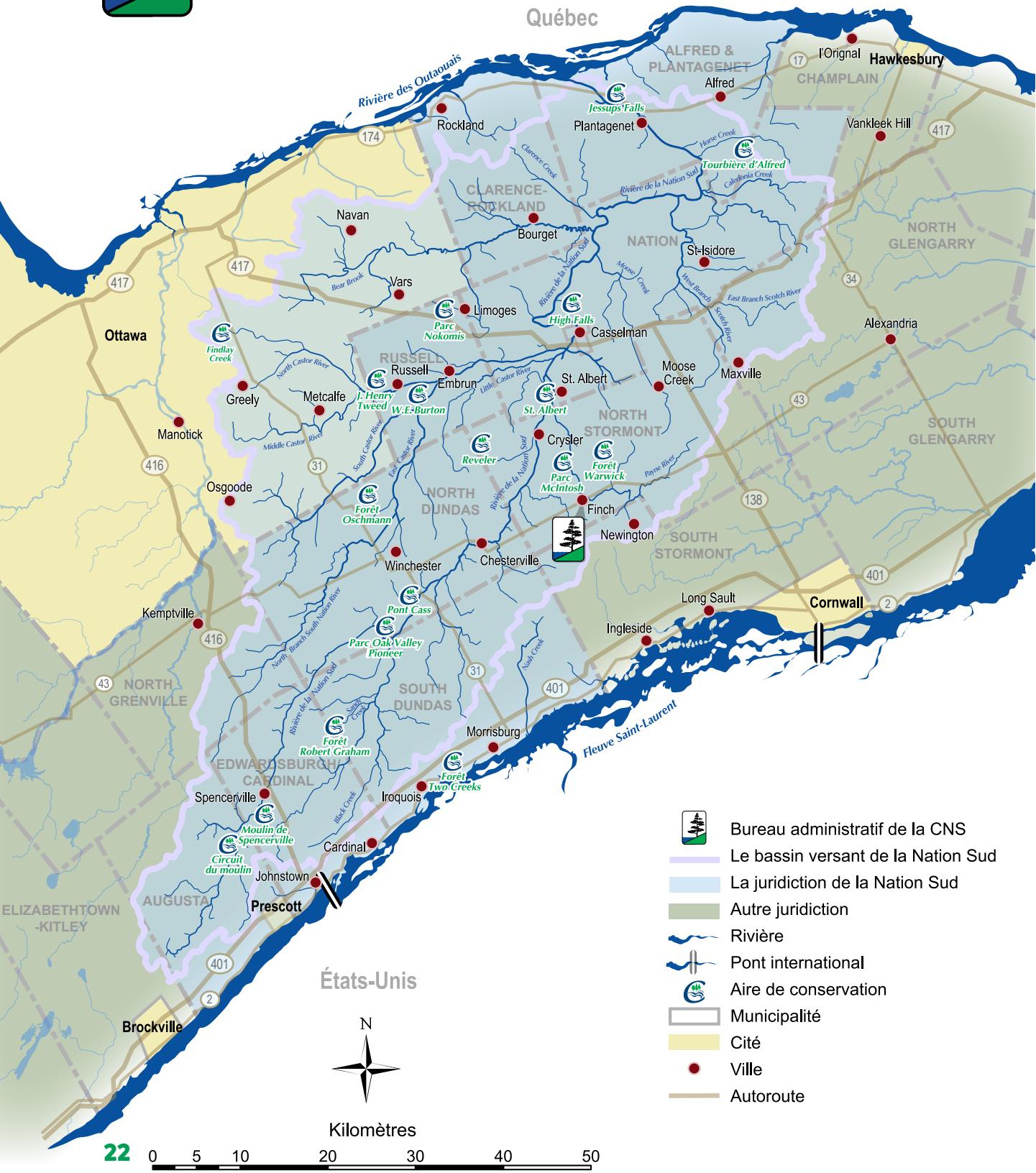
Budget 2024 : 13 759 129 \$

- | | |
|---|---|
| ● Prélèvement général : 4 439 413 \$ | ● Partenaires : 4 825 860 \$ |
| ● Prélèvement spécial : 763 868 \$ | ● Frais d'utilisation : 1 068 577 \$ |
| ● Prélèvement sur le capital : 50 000 \$ | ● Autres sources et dons : 1 181 390 \$ |
| ● Subventions gouvernementales : 1 430 021 \$ | |

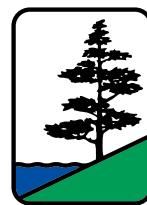




SOUTH NATION CONSERVATION DE LA NATION SUD







**SOUTH NATION
CONSERVATION**
DE LA NATION SUD

38, rue Victoria
Finch (Ontario) K0C 1K0

Tél. : 1.877.984.2948
info@nation.on.ca

nation.on.ca